

Le solaire en France redoute un trou d'air

FRÉDÉRIC DE MONICAUT
fdemonicault@lefigaro.fr

Tous les grands pays investissent massivement dans ce secteur, et la France semble lui tourner le dos

DANIEL BOUR,
PRÉSIDENT DE FRANCE
TERRITOIRE SOLAIRE

« Quelle autre énergie peut se targuer d'avoir diminué ses coûts par quatre ou cinq en moins de quatre ans ? » Cette équation est régulièrement mise en avant par Daniel Bour, le président du think-tank France Territoire Solaire – qui publiera lundi la 12^e édition de l'Observatoire de l'énergie solaire photovoltaïque. Le bilan régulier établi par les professionnels du secteur se révèle cette fois en trompe l'œil. « Certes, nous enregistrons une légère augmentation de la puissance raccordée au cours des douze derniers mois, à hauteur de 850 mégawatts crêtes (MWc), mais c'est le résultat des appels d'offres lancés en 2013, souligne Daniel Bour. Depuis, si l'on excepte

ces grosses installations, l'activité est au point mort. »

Les prochains mois seront portés par les grandes installations, mais ils devraient être suivis d'un trou d'air en 2015 et 2016, compte tenu du nombre très faible de dossiers déposés et du retard dans le lancement des appels d'offres. Le prix de rachat de l'énergie solaire hors appels d'offres en est le premier responsable : pour les projets autour 100 kilowatts crêtes (kWc) – l'équivalent d'une toiture de 700 m² –, il a été fixé à 13,04 centimes le kilowattheure (kWh). Ce seuil est très en deçà des prix de marché révélés par le dernier appel d'offres portant sur des installations pourtant plus grandes – supérieures à 100 kWc. Ceux-ci s'échelonnaient entre 15 c/kWh et 16 c/kWh pour les lauréats.

Image brouillée

Autre paradoxe : le tarif de rachat pour les centrales photovoltaïques de plus de 100 kWc (6,8 c/kWh) est beaucoup plus faible que celui des centrales éoliennes (8,2 c/kWh), dont la technologie est pourtant plus mature. « Puisque les tarifs de rachat ne correspondent plus à aucune réalité économique, le secteur est devenu totalement dépendant des appels d'offres, poursuit Daniel Bour. Or ces derniers sont publiés à une cadence irrégulière, au gré de la "bonne volonté" des pouvoirs publics et du gouvernement, et avec des volumes très insuffisants. » En l'occurrence, les

pouvoirs publics s'étaient engagés à publier un appel d'offres une fois par an, mais il s'est écoulé vingt et un mois entre les deux derniers.

La filière a fait les comptes : en doublant le volume des appels d'offres, et ce de manière régulière, et en additionnant quelques projets de taille moyenne, la France pourrait implanter régulièrement entre 1000 MWc et 1500 MWc solaires par an. Elle demeurerait loin derrière l'Allemagne – dont la puissance installée est déjà neuf fois supérieure, à hauteur de 37 MWc –, mais ce rythme lui permettrait d'entretenir une véritable filière. Au passage, le solaire photovoltaïque est devenu la première énergie dans les nouvelles capacités installées au niveau mondial en 2014.

En France, le secteur pâtit toujours d'une image brouillée, assombrée pour des raisons historiques à une bulle au coût incontrôlable. Pourtant, en quatre ans les données ont changé, et l'électricité photovoltaïque est désormais l'une des moins chères parmi les nouvelles installations, tout en conservant ses vertus environnementales. « Certains lobbys se complaisent malgré l'évidence à ne regarder que le photovoltaïque historique et refusent cette nouvelle donne, constate Daniel Bour. Tous les grands pays investissent massivement dans ce secteur, et la France semble lui tourner le dos. Ce n'est pas très cohérent avec la loi sur la transition énergétique. » ■



La centrale photovoltaïque de Condom, dans le Gers. MICHEL AMAT/PHOTOPQR/SUD OUEST